

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 23

28 juillet 2025

Alors que je m'apprêtais à rédiger cette lettre estivale, j'ai retrouvé une note dans laquelle je m'étais promis de partager avec vous les mots suivants, tirés d'un texte de Hannah Senesh : « Construisez sur le sable sous le ciel bleu... tout est nouveau. Et sachez que le chemin vers la justice et la vérité est semé d'embûches. »

Poète juive hongroise et résistante pendant la Seconde Guerre mondiale, exécutée à l'âge de 23 ans, Hannah Senesh offre une combinaison d'images magnifiques sur le renouveau et un rappel inébranlable que le chemin vers la justice est long, global et, surtout, difficile. Le chemin vers la justice et la vérité exige des investissements. Les risques sont élevés. Le fardeau est lourd.



Ma découverte de ces lignes inspirantes il y a quelques semaines a coïncidé précisément avec un moment important pour la Commission du droit. Nous avons entamé notre troisième année d'existence en partageant fièrement <u>notre dernier rapport annuel</u> avec la population du Canada. Déposé officiellement au Parlement le 13 juin, le rapport présente les personnes et les projets qui ont marqué la période de 12 mois allant du 1er avril 2024 au 31 mars 2025. Voici quelques extraits accompagnés d'une invitation à lire le rapport dans son intégralité.

Les lecteurs trouveront une multiplicité d'approches de recherche ainsi que d'initiatives de rayonnement et de partenariats avec le public... Tous visent à engager les Canadiens dans l'évolution continue et dynamique du droit; tous s'ancrent à la fois dans le droit vivant, la poursuite de la justice et le renouvellement de l'espoir; et tous relient la recherche et le rayonnement aujourd'hui à l'impact et à la réforme de demain... Ils témoignent des efforts déployés par la Commission du droit pour promouvoir un dialogue fécond entre chercheurs, décideurs publics et acteurs communautaires, dans une démarche constructive, créative et résolument optimiste à l'égard du droit et de la justice. Le droit dans notre quotidien, le droit en devenir, le droit dans une société démocratique ouverte, la complexité des dimensions





juridiques, les multiples réponses du droit aux besoins changeants : autant d'aspects intégrés aux travaux de la Commission.

Depuis ma dernière lettre, j'ai eu l'honneur d'être invitée à deux événements spéciaux. Lors du dîner présidentiel annuel de l'Association du Barreau canadien, Lynne Vicars, présidente sortante de l'ABC, a souligné à quel point il est essentiel de collaborer et de s'engager collectivement dans des projets visant à renforcer et à démontrer la confiance dans la primauté du droit. Lors de la cérémonie d'assermentation de la juge en chef adjointe Martine St-Louis et du juge associé Kirkland Shannon de la Cour fédérale du Canada, les orateurs nous ont mis en garde contre les dangers de la complaisance et ont lancé un appel au courage. À la fin du printemps, les membres du personnel de la Commission du droit du Canada, aux côtés d'autres membres de la fonction publique canadienne, ont été invités à prendre note de la lettre de mandat du premier ministre au Cabinet soulignant l'importance de défendre la primauté du droit, de protéger nos institutions démocratiques et de bâtir un Canada digne de nos enfants et de nos petits-enfants.

C'est de cela dont parlent les avocats, les juges, les parlementaires et les fonctionnaires lorsqu'ils évoquent le droit et la justice. Comme le souligne notre rapport annuel, l'été 2025 est un moment remarquable pour diriger la Commission du droit du Canada et réfléchir à la manière dont cet organisme contribue, avec d'autres, à un débat de société crucial. Nous assumons tous les coûts de la construction et de l'entretien de la « route vers la justice et la vérité ».

Pour la suite de cette lettre, permettez-moi de revenir à l'image du sable et du ciel utilisée par Hannah Senesh pour suggérer que nous pouvons trouver des rappels surprenants du droit et de la justice loin des espaces formels habituels. J'ai célébré la fête du Canada cette année sur la magnifique île du Prince-Édouard. Berceau de la Confédération canadienne, Charlottetown a été le théâtre d'un extraordinaire exemple de construction nationale il y a plus de 150 ans – un projet impressionnant par son ampleur et dynamique dans son invitation à réimaginer et à rénover au fil des décennies et pour l'avenir. Cependant, je n'ai pas visité Charlottetown lors de ce voyage. Au lieu de cela, pendant deux semaines agréables passées entre sable et ciel, j'ai pris plaisir à découvrir des liens moins évidents avec la triple raison d'être de la CDC : vivre le droit, poursuivre la justice et renouveler l'espoir.

Voici quelques souvenirs liés spécifiquement au « droit vivant » que j'ai recueillis pendant mes vacances d'été à l'Île-du-Prince-Édouard. Les phares rouges et blancs, omniprésents et saisissants, constituaient une belle métaphore de l'orientation et de la sécurité qu'offre



le droit. La mosaïque de formes, de fonctions et de sources du droit se reflétait dans le mélange de minuscules pierres rouge rouille, de rochers multicolores et de coquilles de moules, de clams et d'huîtres cachées dans les algues sur la plage La joie de partager avec les nouveaux arrivants s'est traduite par le cadeau d'un morceau de verre coloré trouvé sur la plage, que m'a remis un habitué des lieux que j'ai croisé par hasard. Une

petite pierre peinte du drapeau acadien, laissée sur le sable à Cap Egmont, m'a rappelé concrètement l'entrelacement

des histoires dans cet espace, à commencer par celles des Mi'kmaqs, puis celles des générations successives de personnes qui sont arrivées et ont fait de l'île leur foyer. Une pancarte devant l'église du village de Murray Harbour rappelait aux passants l'importance des relations de bon voisinage, une préoccupation constante de la loi dans la vie quotidienne : « Que Dieu bénisse le Canada et que Dieu bénisse l'Amérique, et prions pour que nous vivions ensemble en paix ».



Les normes de comportement coutumières étaient évidentes partout : de la patiente file d'attente des voitures à chaque service au volant de Tim Hortons, aux allées et venues des hirondelles vers leurs nids dans les falaises rouges le long du rivage, en passant par la règle « ne pas siffler sur le bateau » lors de la pêche au homard, expliquée sur une affiche au Festival du homard de Summerside. Le fait que tous les parcs provinciaux acceptent les chiens et que les propriétaires veillent à la propreté et à la sécurité des plages témoigne de l'efficacité de la confiance dans l'élaboration du droit. Une citation de la célèbre Anne de la maison aux pignons verts, création de Lucy Maud Montgomery, affiché au Musée *Green Gables*, souligne l'importance de l'imagination dans la création et le maintien des lois et des systèmes juridiques : « ... parce que tant qu'à rêver, aussi bien imaginer quelque chose d'intéressant ».

Cette collection particulière de souvenirs d'été est probablement unique, mais je suppose que les souvenirs de cet été pour de nombreuses personnes à travers notre pays comprendront des images et des expériences marquées par un engagement renouvelé à participer et à contribuer à la justice au Canada. Même en vacances, en profitant de la beauté du sable et du ciel, nous nous trouvons sur une voie à la fois prometteuse et pleine

d'embuches: une voie qui accueille la complexité de l'histoire, les échanges constructifs entre voisins, les voyages à travers les frontières et les océans, et les collections de souvenirs et d'artefacts juridiques de nos vies. Profitez de ces longues journées et semaines d'été : reconstruisez et continuez sur cette voie.